

**Pour inscrire votre enfant,
vous pouvez contacter :**

Mairie de Grattepanche : 03 22 42 08 18

Permanences : lundi et jeudi de 17h30 à 19h

Mairie d'Hébécourt : 03 22 42 75 96

Permanences : mardi et vendredi de 16h à 19h

Mairie de Rumigny : 03 22 42 05 52

Permanences : mardi et vendredi de 17h à 19h30
Permanence téléphonique : mercredi et jeudi,
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Rappel : par mesure de sécurité, des restrictions de circulation et d'accès aux écoles sont susceptibles d'être mises en place à tout moment à la demande du Préfet. Merci aux parents de respecter les consignes communiquées par le Syndicat Scolaire et disponibles auprès des mairies.

Horaires des cours :

Hébécourt Tél. 03 22 42 14 80	Rumigny Tél. 03 22 42 02 73	Grattepanche Tél. 03 22 42 05 18
Lundi, mardi, jeudi et vendredi		
8h50-11h50 13h40-16h40	8h55-11h55 13h45-16h45	9h00-12h00 13h50-16h50

Horaires de transport scolaire :

Grattepanche	8h35		13h25	
Rumigny	8h40		13h30	
Hébécourt	8h50	11h50	13h40	16h40
Rumigny	8h55	11h55	13h45	16h45
Grattepanche	9h00	12h00	13h50	16h50
Rumigny		12h05		16h55
Hébécourt		12h10		17h00

*Document conçu par les représentants de parents d'élèves, 2012
Mise à jour août 2018 - Imprimé par le Syndicat Scolaire*

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal GRATTEPANCHE-RUMIGNY-HÉBÉCOURT



**Informations aux parents
Année scolaire 2018-2019**

**Pour inscrire votre enfant,
vous pouvez contacter :**

Mairie de Grattepanche : 03 22 42 08 18

Permanences : lundi et jeudi de 17h30 à 19h

Mairie d'Hébécourt : 03 22 42 75 96

Permanences : mardi et vendredi de 16h à 19h

Mairie de Rumigny : 03 22 42 05 52

Permanences : mardi et vendredi de 17h à 19h30
Permanence téléphonique : mercredi et jeudi,
de 8h à 12h et de 14h à 18h

Rappel : par mesure de sécurité, des restrictions de circulation et d'accès aux écoles sont susceptibles d'être mises en place à tout moment à la demande du Préfet. Merci aux parents de respecter les consignes communiquées par le Syndicat Scolaire et disponibles auprès des mairies.

Horaires des cours :

Hébécourt Tél. 03 22 42 14 80	Rumigny Tél. 03 22 42 02 73	Grattepanche Tél. 03 22 42 05 18
Lundi, mardi, jeudi et vendredi		
8h50-11h50 13h40-16h40	8h55-11h55 13h45-16h45	9h00-12h00 13h50-16h50

Horaires de transport scolaire :

Grattepanche	8h35		13h25	
Rumigny	8h40		13h30	
Hébécourt	8h50	11h50	13h40	16h40
Rumigny	8h55	11h55	13h45	16h45
Grattepanche	9h00	12h00	13h50	16h50
Rumigny		12h05		16h55
Hébécourt		12h10		17h00

*Document conçu par les représentants de parents d'élèves, 2012
Mise à jour août 2018 - Imprimé par le Syndicat Scolaire*

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal GRATTEPANCHE-RUMIGNY-HÉBÉCOURT



**Informations aux parents
Année scolaire 2018-2019**

**HÉBÉCOURT
RUMIGNY
GRATTEPANCHE**

**3 villages
1 regroupement (le R.P.I.)
3 écoles**

**Hébécourt :
maternelle dès 2 ans**

**Rumigny :
Grande Section, CP, CE1, CE2**

**Grattepanche :
CE2, CM1, CM2**



Hébécourt

Rumigny

Grattepanche



Services de restauration et de garderie

Ils sont proposés à Rumigny par le Syndicat scolaire (S.I.S.C.O.).
Le S.I.S.C.O. est composé d'élus représentant les 3 communes.
Son secrétariat est situé à Grattepanche (Tél. 03 22 89 73 38).
www.grattepanche-mairie.fr > école > syndicat scolaire

Garderie

Ouverte le matin à partir de 7h30
et le soir jusqu'à 18h45
Tarif calculé en fonction du quotient familial

Cantine

2 services le midi, entre 12h et 13h30
Tél. 03 22 42 09 65

- Le transport en bus entre les écoles est assuré par Amiens-Métropole et cofinancé par le Syndicat scolaire.
- 2 ATSEM s'occupent des enfants à la maternelle le matin, le midi et l'après-midi.
- Aux côtés des enseignants et du Syndicat scolaire, les représentants des parents d'élèves participent à la vie du R.P.I.

**HÉBÉCOURT
RUMIGNY
GRATTEPANCHE**

**3 villages
1 regroupement (le R.P.I.)
3 écoles**

**Hébécourt :
maternelle dès 2 ans**

**Rumigny :
Grande Section, CP, CE1, CE2**

**Grattepanche :
CE2, CM1, CM2**



Hébécourt

Rumigny

Grattepanche



Services de restauration et de garderie

Ils sont proposés à Rumigny par le Syndicat scolaire (S.I.S.C.O.).
Le S.I.S.C.O. est composé d'élus représentant les 3 communes.
Son secrétariat est situé à Grattepanche (Tél. 03 22 89 73 38).
www.grattepanche-mairie.fr > école > syndicat scolaire

Garderie

Ouverte le matin à partir de 7h30
et le soir jusqu'à 18h45
Tarif calculé en fonction du quotient familial

Cantine

2 services le midi, entre 12h et 13h30
Tél. 03 22 42 09 65

- Le transport en bus entre les écoles est assuré par Amiens-Métropole et cofinancé par le Syndicat scolaire.
- 2 ATSEM s'occupent des enfants à la maternelle le matin, le midi et l'après-midi.
- Aux côtés des enseignants et du Syndicat scolaire, les représentants des parents d'élèves participent à la vie du R.P.I.